

Senzeilles, le 26 août 2020

Chers parents,

J'espère que vous et vos enfants avez profité pleinement des vacances pour recommencer cette année scolaire 2020-2021 avec son lot de consignes à respecter.

Comme annoncé dans le courrier envoyé fin juin, c'est le code jaune au risque faible qui est privilégié pour ce début d'année scolaire. Cela signifie que la cantine ainsi que les garderies reprennent leurs activités normalement. Il n'est plus question de bulles de contact.

Les mesures telles que le lavage des mains, les enfants malades devant rester à la maison sont toujours d'application.

L'école étant OBLIGATOIRE, tout est mis en œuvre pour garantir la sécurité de chacun. Dans cette optique, il a été décidé avec le PO **de ne pas autoriser** l'accès à l'école aux parents afin de limiter au maximum les risques éventuels. L'accès à l'enceinte de l'école reste donc strictement réservé aux membres de l'équipe et des élèves.

Cependant, nous savons tous que la rentrée des classes peut être difficile pour des petits bouts de première maternelle et d'accueil. C'est pourquoi **EXCEPTIONNELLEMENT du mardi 01/09 au vendredi 04/09**, les parents ainsi que les enfants de ces classes seront accueillis dans la cour de l'école ou dans la classe (pas plus de 4 parents) pour ranger les effets de leur enfant et lui dire au revoir. Dès le lundi 07/09, l'accès à l'école ne sera plus autorisé pour ces parents au même titre que les autres parents.

Pour rappel, selon l'ordonnance du Bourgmestre du 24.07.2020, **le port du masque est obligatoire** devant les services publics dont les écoles font parties.

Si votre enfant revient d'une zone rouge, il ne pourra réintégrer l'école qu'après s'être soumis à un test ou avoir observé une quatorzaine.

Je vous remercie pour votre compréhension et votre bienveillance.

Au plaisir de vous retrouver le mardi 1^{er} septembre.

DUDART Isabelle
Directrice faisant fonction